



## LA FEUILLE DE STE FOY - N°101 Juillet - Août 2015



### AGENDA

14 juillet :



Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier le mardi 14 juillet, à un apéritif à partir de 18h30 dans le parc « Eugène, Maurice FONTANILLES »

05 septembre:  
forum des associations à la salle des fêtes de 9h à 13h.

Pour l'école de musique les inscriptions se feront à l'EDM le matin de 9h à 15h pour les anciens élèves et de 14h à 17h pour les nouveaux.



Déjà 15 mois que la nouvelle municipalité travaille sans relâche :

Je me dois donc de vous faire un premier bilan de ses actions.

Les actions de la feuille de route que nous nous étions fixées entrent pour bon nombre dans une phase concrète :

- Station d'épuration : travaux en cours et mise en service fin 2015 ou tout début 2016,
- Rénovation des voiries du centre du village (trottoirs, parking de la place de la mairie et de l'église): démarrage des travaux à l'automne 2015,
- Rénovation de l'église (vitreaux, peintures et extérieurs) : choix de maîtrise d'œuvre décidé,
- 1ère modification du PLU : enquête publique ouverte le 18 mai et clôturée le 18 juin 2015,
- Crèche : construction d'une nouvelle crèche avec une capacité d'accueil accrue et regroupement du R.A.M. dans ce bâtiment.
  - o Le permis de construire est en phase finale d'instruction,
  - o Effet induit : la commune récupérera des surfaces disponibles : crèche actuelle et locaux R.A.M. dans un délai d'un à deux ans
  - o Remplacement de l'ancien terrain de basket par un terrain multi-sport moderne et mieux adapté pour les enfants à proximité de l'école : réalisation prévue dans le courant de l'automne 2015
- Embellissement de notre village : les préfabriqués existants seront progressivement éliminés en débutant par les plus anciens : le premier le sera durant l'été 2015,
- Atelier municipal : les études relatives à une nouvelle localisation seront lancées sous peu,
- Lac : même si l'urgence des travaux le concernant est reconnue par tous, nous prenons le temps d'examiner toutes les solutions en essayant de trouver le bon compromis entre coûts et pérennité des solutions proposées et en privilégiant des techniques respectant les équilibres écologiques et de la faune du lieu,
- D'autres questions requièrent toute l'attention de notre équipe, par exemple : Comment améliorer la sécurité des biens et des personnes devant les phénomènes climatiques extrêmes que nous risquons de voir se multiplier : orages violents, coulées de boues, etc ?

Ces dossiers sont pilotés par l'équipe municipale en place.

Nos actions n'ont qu'un seul but : permettre un développement harmonieux de notre village tout en gardant à celui-ci son caractère convivial cher à tous nos concitoyens.

Je vous rappelle que mes adjoints et moi-même sommes à votre écoute pour prendre en compte vos suggestions et remarques concernant en particulier les projets en cours et à venir.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances et un bel été.

LE MAIRE, Daniel RUFFAT.



### Germaine FOLTRAN nous a quitté...

Germaine nous a quitté le 9 juin à l'âge de 87 ans. Résidant au centre du village depuis plus de 60 ans, comment imaginer Sainte-foy sans Germaine Foltran, tant les deux étaient indissociables. Employée de mairie quelques années, elle a participé au démarrage de la première cantine scolaire.

Germaine était une femme simple, gentille qui aimait échanger avec tous.

Elle s'enrichissait de tous ces contacts qui lui tenaient tant à cœur et qu'elle appréciait beaucoup d'entre nous. Sa disparition soudaine a créé un vide au «cœur» du village et auprès des personnes qui l'ont côtoyée et aimée.





Les Dessins du Mois  
 A l'honneur ce mois-ci:

Jules BONNICI  
 Petite section maternelle  
 et  
 Madeline MINVIELLE  
 Moyenne section maternelle



REMERCIEMENTS

Notre village ayant subi des coulées de boue importantes ainsi que des dégâts dans certaines habitations, nous remercions Gilbert Bélinguier et son fils Michel pour leur participation au nettoyage du village et des alentours.



Nous remercions également nos employés municipaux pour leur travail et leurs présences aux écoles ainsi que l'élú en charge des travaux.

8 MAI

Une poignée de Saint-Foyens ainsi que des élus se sont recueillis aux monuments aux morts afin de commémorer la victoire sur le IIIème Reich. Suite au traditionnel protocole, Monsieur le Maire Daniel RUFFAT a été décoré par Monsieur DARNARIN, représentant de la Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, la médaille n'ayant pu lui être remise lors du 19 Mars dernier. Monsieur le



Maire, par son discours s'est dit très honoré et ému de cette distinction, mais a voulu rappeler à chacun d'un ton solennel la reconnaissance que la nation doit à tous ceux qui sont morts pour elle, qu'elle a besoin du souvenir, et que c'est pour cela qu'il est important d'être réuni chaque année en cette date.

Tous les convives se sont retrouvés en la salle des fêtes pour un apéritif offert par la municipalité.



GYM ENFANTS

Les enfants du club de gym étaient fiers de montrer à leurs proches ainsi qu'au public ce qu'ils ont appris depuis le début de l'année. Roues, roulades, trampoline, saut périlleux, étaient au rendez-vous.

Les enfants étaient concentrés sur leur démonstration sous l'oeil avisé de leur professeur de gym.



## PRE DE LA FADAISE

Lundi 25 Mai, Sainte Foy comme chaque année était représenté au traditionnel défilé de chars du Pré de la Fadaise au Bourg Saint Bernard. Cette année le thème à respecter était « chaque jour du calendrier est une fête, illustrez-la ... ». Le char de Sainte-Foy a donc été décoré et animé toute l'après-midi sur le thème de la « Saint Vincent », patron des vigneron.

Un peu d'histoire : origine de la Saint Vincent

Cette grande fête des vigneron rassemble tous les acteurs de la vigne, qu'ils soient grands ou petits viticulteurs, ouvriers, vendangeurs. Généralement, elle s'étend aux corps de métiers associés à la fabrication du vin.

Cette fête inaugure les travaux du vignoble en hiver. D'ailleurs, il était d'usage de ne tailler la vigne qu'à la Saint Vincent. La coutume voulait que le jour de la Saint Vincent, les vigneron se rendent dans leur vigne et donnent le premier coup de sécateur. Dans certaines régions, le vigneron revenait le soir affublé d'un bracelet de sarments autour du poignet. Dans d'autres contrées, au retour de la taille, on les faisait brûler dans l'âtre.

Quant à savoir pourquoi Saint Vincent a été choisi comme saint patron des vigneron, il n'en n'existe aucune franche réponse. Ce saint né en Espagne du début du IV<sup>e</sup> siècle connu une fin tragique, il mourut, martyrisé et torturé. Deux hypothèses se forment, la première en relation avec les aspects météorologiques reliés à cette date et donc aux retours des travaux dans la vigne. La deuxième, serait l'interprétation de Vincent, comme "Vin Sang", sang de la vigne.



## FETE DE L'ECOLE

Vendredi 26 Juin, l'APE de l'école Anne FRANK a organisé la fête de fin d'année scolaire. Au moment où parents, grands-parents et amis sont arrivés, les enfants ayant reçus une formation sur les jeux du cirque ont clôturé cette année scolaire

par un magnifique spectacle. Chaque prestation a été applaudie, signe de reconnaissance du travail réalisé. La soirée a été clôturée par un apéritif offert par la municipalité et un repas préparé par tous les membres de l'APE. Remerciements à eux, ils réalisent un travail remarquable toute l'année pour offrir des activités diverses aux enfants.

Mention particulière à Mme FISTAROL, pour tout son dévouement ces dernières années. Nous lui souhaitons une bonne continuation puisqu'elle quittera le village prochainement.



## VIDE GRENIERS de L'Association des Parents d'Elèves

Le dimanche 31 mai, c'est sous un soleil de plomb qu'a eu lieu l'annuel vide grenier organisé par les bénévoles de l'Association des Parents d'Elèves.

Nous devons saluer l'organisation de cet événement par les bénévoles de l'APE: Cécile BERNIS, Héléne VIAULT, Sophie TSUI, Corine UTARD, Hauria SAIDI, Marie-Pierre ROUDIE, Olivier THOUVENOT, Estelle FISTAROL, Muriel PRUNET, ainsi que son président: Jérôme SORDELET ainsi qu'un ami venu prêter main forte David BRUNED.

Tout était minutieusement préparé pour accueillir les nombreux exposants qui ont pu s'installer sur le parking de l'école ainsi que dans le parc. Une buvette ainsi que de quoi se restaurer était mise à la disposition de tout le monde. Des gens de toutes parts sont venus à la recherche de l'objet rare ou tout simplement pour acheter un vêtement, un jouet, ou un objet de décoration.



## LOS AINATS DE SANTA FE

Nouvelle escapade le samedi 13 juin d'une partie des membres de l'association « Los Aïnats de Santa Fé » à Lacaune dans le Tarn .  
Au programme, le matin visites guidées d'une filature et du musée du vieux Lacaune .  
Repas méridien gastronomique et, à 15h00, départ pour la visite des salaisons OBERTI.

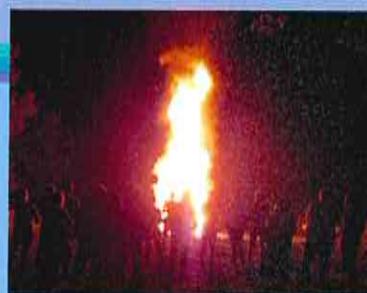
Les enrichissantes explications par un personnel très professionnel nous ont fait découvrir les secrets de la confection des bons produits issus des cochons élevés à l'époque sur place. S'en est suivie bien évidemment une dégustation nous invitant aussi à emporter quelques produits.  
Déjà 17h00, il nous faut repartir pour Ste Foy, tous ravis de cette journée tant culturelle que gastronomique.  
18H30 : « Terminus, tout le monde descend ». Photo de groupe et c'est la séparation en se promettant bien de repartir au plus vite tant l'ambiance y était agréable.



## POULETADE FEU DE LA SAINT JEAN

Le comité des fêtes a encore réalisé une très belle soirée avec l'aide des « anciens ». Au menu une salade composée avec jambon et pâté suivie du « poulet » servi avec des potatoes et comme dessert une tarte avec une boule de glace.

Cette soirée a été organisée sous des chapiteaux dans un cadre magnifique: notre parc. Une mascotte (un canard) était là pour la joie des enfants.  
S'en est suivi le fameux « feu de la st Jean ».  
Encore Merci aux jeunes du comité des fêtes et aux aïnats pour cette soirée réussie !



## FETE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin,  
l'EDM de Ste Foy a une fois de plus débuté la fête de la musique par son traditionnel apéritif offert dans le parc face

à la scène où se sont succédés musiciens et chanteurs.  
Un grand moment de convivialité grâce à un programme musical varié et au temps estival..



## LA COMPAGNIE ARABESQUE SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Comme chaque année, tous les élèves de la compagnie Arabesque se sont donnés rendez-vous le 6 juin au soir pour montrer au public leur travail de l'année. Toujours

dans une très bonne ambiance les danseuses et danseurs d'éveil, de modern-jazz, de classique et de hip-hop se sont relayés pour offrir un spectacle de grande qualité.  
Bravo aux bénévoles de la Compagnie Arabesque pour l'organisation de ce spectacle.





## PERMANENCE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Les élus de Sainte Foy ont été conviés par Mr le Président Mr MERIC et Mme POUMIROL à Ayguevives le 12 Juin. Si vous souhaitez les rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous au Conseil Départemental. Mme POUMIROL nous a également fait savoir qu'elle tiendrait une permanence le 1er vendredi de chaque mois à la Mairie de notre village. Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat de la mairie, ou en téléphonant au 05.34.33.32.70 ou 05.34.33.32.79, ou en envoyant un courriel à [emilienne.poumirol@elus.cd31.fr](mailto:emilienne.poumirol@elus.cd31.fr).  
Horaires: 10h - 12h

## UN PEU DE CIVISME ENTRE CONCITOYENS

Malgré de nombreux rappels de la mairie, un certain nombre de personnes ne respectent pas les horaires autorisés pour les travaux de bricolage bruyants ! Nous vous les rappelons ici en insistant sur le fait que vous devez impérativement en tenir compte afin de ne pas risquer de gêner votre voisinage : Jours ouvrables 8h30-12h, 14h30-19h30, Samedi : 9h00-12h, 15h00-19h00, Dimanche et jours fériés : 10h- 12h, 16h-18h.

Pour les entrepreneurs, les travaux bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

De plus, nous soulignons qu'un grand nombre de personnes se plaignent des aboiements de chiens :

Nos amis les chiens ne doivent pas aboyer sans arrêt, nous vous rappelons qu'il existe des colliers anti-aboiements.

Dans le même registre les feux de broussailles sont fortement déconseillés pour la bonne entente entre voisins et limiter les risques d'incendie en période de sécheresse.

Pour plus d'informations :

<http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Nuisances-sonores>



## ECOLE

Voici les nouveaux horaires de classe de la rentrée :

Lundi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16 h

Mardi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15 h

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

de 15h à 16h pour certains enfants

Pour les autres: temps ALAE heure gratuite

Mercredi Matin: 8h30 - 11h30 Garderie Traditionnelle jusqu'à 12h30.

Judi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16 h

Vendredi 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16 h

ALAE: la convention avec la ligue de l'enseignement 31 va être renouvelée, Mr CHEVILLON reste le directeur. La majorité du personnel est reconduite et l'ouverture d'un recrutement avec la ligue de l'enseignement 31 est prévue.

## ADL



A l'occasion de son dixième anniversaire, l'association CeRESA (Centre Régional, d'Education et de Services pour l'Autisme en Midi-Pyrénées) a lancé un concours de dessins ayant pour thème : « A pour Autisme, A pour Artiste : Vu de tes yeux » et plus généralement : « Solidarité, Amitié, Vivre ensemble » afin de favoriser la communication, la mixité et l'intégration de la différence au sein des structures de loisirs et écoles accueillant des personnes avec handicap.

Les enfants de l'Accueil De Loisirs « Le Lac » de Sainte-Foy d'Aigrefeuille (31570) ont répondu avec dynamisme à ce concours en dédicace à leurs copains porteurs de handicap (autisme).

C'est par la photographie et le dessin que les enfants ont illustré le thème général.

Emus et satisfaits de leurs réalisations, ils ont dû attendre le 12 juin 2015, date d'examen de l'ensemble des oeuvres par un jury, pour connaître leur classement.

Qu'importe le résultat, ces enfants auront gagné respect et fierté aux yeux de leurs parents, copains et bien sûr animateurs.

Pour information: certains parents n'ont pas de place au Centre Aéré, il faut savoir qu'il y a un agrément limité à 40 enfants, 16 enfants de moins de 6 ans, 24 de plus de 6 ans.

Nous souhaiterions un élargissement supplémentaire de 10 mais il faut savoir que l'augmentation équivaut à une charge de personnel supplémentaire, et doit être validée par le médecin de la PMI. En aucun cas la mairie n'est décisionnaire.

Nous pensons que cette extension pourra voir le jour lors du transfert du Centre de Loisirs dans les locaux de la crèche actuelle.

Nous tenons à remercier les bénévoles, ainsi que toute l'équipe de cet association pour tous son travail.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Notre commune comme toutes les autres en possède un ; à quoi sert-il ?

C'est une mission de solidarité. Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait, l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Le CCAS est composé :

- d'un Président, le Maire, Monsieur Daniel RUFFAT
- de conseillers municipaux, Sandrine VALETTE, Michèle TOUZELET, Gisèle MARTY et Jean-Paul MONTEIL
- de membres nommés, Claudine PEREZ (secours populaire), Michèle FONTANILLES, Lucien CADAMURO et Patrick COQUEREL

Il convient de préciser que les décisions prises par le CCAS ne sont pas publiques ; la demande et la réponse du CCAS sur un problème soumis seront donc connues que de l'intéressé et des membres du CCAS.

C'est un gage de confidentialité pour les personnes qui pourraient y avoir recours.



### PLAN CANICULE

En cas de besoin, les personnes peuvent contacter les numéros d'urgence :  
le SAMU au 15, les pompiers au 18 et le numéro d'urgence européen au 112.  
De plus, un numéro spécial " canicule info service " est disponible au 0 800 06 66 66 du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures – appel gratuit depuis un poste fixe.

Quelques précautions en cas de fortes chaleurs :

- Boire fréquemment et au moins 1,5 litre d'eau dans la journée,
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Si vous sortez, rester à l'ombre, porter un chapeau et des vêtements légers,
- Maintenir son logement frais en fermant fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit,
- Hydrater le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé),
- Se mettre le plus possible à l'abri de la chaleur dans des lieux frais si besoin, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou pharmacien.

Ces conseils s'adressent aux seniors, mais aussi aux bébés, jeunes enfants, adultes à la santé fragile, personnes atteintes de handicaps...  
Soyez tous vigilants !

### PREVENTION GAMBRIOLAGES :

Avant de partir en vacances, vous pouvez vous rendre à la gendarmerie de Lanta pour leur indiquer l'adresse de votre habitation et vos coordonnées durant votre séjour. Ainsi lors de leurs rondes, les gendarmes pourront porter une attention plus particulière à votre habitation. Contact Gendarmerie de Lanta : 05 62 18 63 13

### DECHETS VERTS

Les 07 - 21 Juillet et le 18 Août 2015



### Horaires d'ouverture d'été du secrétariat de Mairie :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 8h00 12h15  
après-midis fermés au public

Mardi et Jeudi : 8h00 12h15 / 13h30 17h10

### MARIAGES:

- Julie JAMMES et François DUCHESNE le 2 Mai 2015
- Laetitia FRANCOMME et Gavin MIXTUR le 23 Mai 2015
- Charlotte RICO et Fabien FAURE le 22 Juin 2015

### NAISSANCES:

- Ana BERNARD le 07 Mai 2015
- Lenny JEANTON le 09 Mai 2015
- Manon LABORDE le 16 Mai 2015
- Capucine CABANES le 19 Mai 2015
- Lucas VIDALINC le 20 Mai 2015
- Mila DOUMENG le 26 Mai 2015
- Arthur LE DANIEL le 31 Mai 2015 à 7h00 sur notre commune à son domicile IIII

### DECES :

- Germaine FOLTRAN le 09 Juin 2015
- Justine ASTRUC le 11 Juin 2015

### URGENCES

Pompiers 18 ou 112  
(Numéro Urgence Européenne)  
SAMU 15 ou 05.61.49.33.33

En l'absence de votre Médecin: après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966

Centre Antipoisons 05.61.77.74.47.

Gendarmerie 17 ou 05.62.18.62.13 (Lanta)

EDF (incidents généralités) 08.36.67.77.24

GDF (sécurité gaz)  
0.800.47.33.33

Pharmacies de garde :  
Voir site

